

Termes de Références Atelier de Capitalisation

I. Contexte Justificatif

Suite à une phase préparatoire (2020-2022) permettant d'explorer les conditions de mise en œuvre d'un programme plus global d'appui à la société civile, de renforcement du dialogue entre OSC et pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse, deux programmes complémentaires ont vu le jour et seront mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires :

- Le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Graine de Citoyenneté soutenu par l'AFD regroupant près de 47 partenaires d'Europe et de Mauritanie et - Le programme ECOSOC (Emergence et Cohésion pour une Société Civile forte) soutenu par l'Union européenne en consortium avec Alianza por la Solidaridad (Alianza) et Ecodev.

Ces deux programmes étant complémentaires, ils donnent vie à un programme multibailleurs d'appui structurant en Mauritanie, engagé sur les questions de jeunesse, de renforcement de la société civile et de la contribution à un dialogue vertueux société civile/pouvoirs publics : Graine de citoyenneté

Les actions se dérouleront dans six régions : l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Chargui, Nouadhibou, Nouakchott ainsi que dans des pays européens (la France, l'Espagne et la Belgique).

Graine de Citoyenneté, c'est entre autres, la volonté d'appuyer la montée en compétences des OSC notamment à travers la mise en commun d'un dispositif d'accompagnement technique et financier conséquent à destination des OSC mauritaniennes et des organisations internationales issues de la diaspora (OSIM) menant des actions en Mauritanie.

La mise en place du dispositif d'accompagnement technique et financier (fonds d'appui), s'est matérialisé par le lancement le 1er septembre 2023, de deux appels à projets (Emergence et Consolidation) destinés aux organisations de la société civile mauritaniennes à but social, composées de jeunes ou engagées sur la question de l'insertion intégrale de la jeunesse. Les organisations devaient soumissionner à travers la plateforme numérique dédiée au programme Graine de Citoyenneté. (<https://assojeunesmauritanie.portailsolidaire.org/projets/>).

Après une pré sélection sur critères d'éligibilité réalisée par la Coordination nationale, le comité d'attribution des fonds dont les membres sont externes au programme et ont été choisis par le comité de pilotage du programme a analysé les dossiers. Après la mise en commun des notations et délibérations, tout en tenant compte d'une répartition géographique, le comité d'attribution des fonds a sélectionné 50 projets sous réserve de la prise en compte des recommandations de ses dont 20 sur le fonds Consolidation et 30 sur le fonds Emergence.

C'est dans ce sens que l'Association des Gestionnaires pour le Développement à bénéficier d'une subvention d'une durée de 12 mois pour aider 4 organisations de la société civile financées dans le cadre du dispositif Emergence, à une meilleure structuration à travers diagnostic organisationnel, former les association en vie associative, montage de projets comment capter des opportunités de financement, à cela s'ajoute des suivis rapprochés pour un meilleur reporting. En parallèle de ces activités, l'équipe de coordination, et les partenaires de mise en œuvre seront mobilisés pour construire et participer à la démarche de capitalisation, afin de transformer les expériences de chacune et chacun tout au long de ce programme en un capital de connaissances qui sera réapproprié par les équipes et mis à profit lors de futures actions. L'exercice sera fait à travers un atelier de restitution.

II. L'objectif général

De façon générale, cette capitalisation permettra de faire un état des lieux des bonnes pratiques développées durant l'exécution de leur projet (points forts et faibles) et d'en assurer la capitalisation à des fins de diffusion et d'appropriation.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Analyser le rôle AGD à l'accompagnement des OSC émergentes
- Mesurer l'impact des formations et leur application
- Documenter sur les différents types d'activités mises en place par le projet,
- Analyser l'apport des activités à la promotion des thématiques du programme GDC.
- Identifier les bonnes/mauvaises pratiques, les pratiques innovantes et leçons apprises des projets
- Comprendre les obstacles, les freins ou les leviers qui ont pu entraver l'atteinte des indicateurs et des résultats.
- Proposer des recommandations afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des actions et de permettre la duplication des projets dans des contextes similaires
- Documenter le contexte de mise en œuvre, la méthodologie, le cadre de résultats ;
 - Mettre en lumière l'impact ou le changement générés ;
 - Renseigner aussi les obstacles rencontrés

III. Le sujet de la capitalisation

Cette capitalisation concerne la période de mise en œuvre des projets émergents. Elle sera effectuée pendant la dernière année de mise en œuvre du projet afin de pouvoir associer toutes les parties prenantes qui sont encore présentes sur le projet.

Le sujet a été choisi pour son importance et sa contribution dans l'atteinte des objectifs et des résultats relatifs aux attentes du bailleur.

En effet, les projets émergents contribuent à une influence positive sur l'amélioration de la promotion de la gouvernance, , autonomisation des femmes et sur les capacités locales à transformer les leaders à travers des ateliers de renforcement de capacité. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'interroger sur les causes profondes des problématiques au niveau local, et les conducteurs des voies de changement. Cette réflexion permet d'identifier les mécanismes de gestion qui peuvent être mis en place dans les projets en minimisant les impacts négatifs (ne pas nuire) et en maximisant les impacts positifs sur les dynamiques locales.

La reproduction de la mise en place des projets émergentes dans le futur pour requérir une capitalisation des activités réalisées dans le cadre des différents projets.

IV. Les questions de capitalisation

La capitalisation devra répondre aux questions telles que listées ci-dessous :

- ✓ L'impact de l'accompagnement AGD aux 4 structures accompagnants
- ✓ Comment les différents projets ont été mis en place ?
- ✓ Qu'est ce qui a bien fonctionné dans le cadre de la mise en œuvre des projets et pourquoi cela a-t-il bien fonctionné ?
- ✓ Quels ont été les obstacles qui ont entravé la mise en œuvre des projets et leur fonctionnement et comment aurait-on pu les surmonter ?
- ✓ Ayant connaissance de ces facteurs entravant, qu'est-ce qui aurait été fait différemment pour améliorer les résultats ?
- ✓ Si d'autres projets devraient être réalisés, est-ce que la mise en œuvre sera reproduite ? Si oui devraient-elle être reproduite à l'identique des projets émergents ou des améliorations devront être apportées et quelles seraient-elles ?

V. Les produits attendus

Les livrables de cette capitalisation sont destinés :

- Aux porteurs de projets
- A l'équipe de mise en œuvre
- Aux bailleurs
- Aux membres du NF

Les produits issus de la capitalisation serviront de modèle et/ou de leçons apprises dans le cadre de la duplication de projets impliquant la mise en place émergents dans les zones d'intervention du programme GDC

Plusieurs produits sont attendus dans le cadre de cette capitalisation :

- Un rapport de démarrage précisant la méthodologie et les outils de capitalisation et un Plan d'action ;
- Une présentation (le format sera choisi par le prestataire) des premiers résultats issus de la collecte de données. Cette présentation sera projetée lors d'un atelier de restitution et de validation
- Un rapport préliminaire de capitalisation ;
- Un rapport final de la capitalisation.
- Un guide de bonne pratique

Ce dernier sera composé des éléments suivants :

- Une présentation des activités réalisées et relatives à la mise en œuvre des projets communautaires

- Une analyse des bonnes pratiques, des pratiques innovantes et une valorisation de ce qui a fonctionné ;
- Une analyse des obstacles et des mauvaises pratiques qui ont impacté négativement le fonctionnement des projets
- Des recommandations pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre des projets communautaires dans de futurs projets.

VI. Approche Méthodologie, :

Il est recommandé que le/la prestataire utilise une démarche méthodique et systématique utilisant une variété de méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des informations, des techniques participatives et traditionnelles offrant une assurance raisonnable de qualité et de fiabilité des résultats de cette capitalisation. Il est fortement demandé que la méthodologie soit participative, et qu'elle implique le plus grand nombre possible de parties prenantes et de bénéficiaires du projet. La méthodologie à utiliser sera essentiellement qualitative et axée sur :

- La revue documentaire;
- Les entretiens semi-directifs qualitatifs et la tenue de focus group avec les parties prenantes (bénéficiaires directs, leader communautaire, autorités locales, etc.) et l'équipe projet en vue de mettre en avant les succès et de recueillir les points d'amélioration;
- Le recueil de témoignages auprès des bénéficiaires du projet sur les succès et les points d'amélioration du projet;
- L'organisation d'un atelier de partage d'expérience avec les parties prenantes et l'équipe projet;
- La préparation et la restitution des résultats
- La rédaction d'un rapport final de capitalisation.

Les étapes de la mission :

1) **Phase de cadrage** Cette phase permettra d'affiner le sujet de capitalisation et de présenter les objectifs et l'agenda de la capitalisation. le/la prestataire devra proposer des outils de collecte de données ainsi que la méthodologie utilisée pour réaliser la capitalisation.

2) **Phase documentaire** : Lors de la revue documentaire, le/la prestataire devra examiner les documents de projet existants ainsi que tous les autres documents pertinents pour mener la capitalisation. Suite à la revue documentaire, le/la prestataire finalisera les outils de capitalisation, ainsi que la méthodologie de collecte de données et devra soumettre un rapport de démarrage qui devra être validé par AGD. Ce rapport inclura le nombre d'entretiens qui seront réalisés, les outils de collecte de données qui seront utilisés, la méthodologie d'échantillonnage et le plan d'action et la liste des parties prenantes à rencontrer pendant la phase de terrain. Les outils devront être validés par AGD avant d'être déployés sur le terrain.

3) **Phase de terrain** (étapes/méthodologie à détailler par le/ la consultant (e)

Cette phase comprend la collecte de données primaires par le biais de consultations directes avec les principales parties prenantes et les bénéficiaires. Le recueil des données se fera sur la base des outils de collecte préalablement validés par l'AGD.

4) **Une phase de rapportage** : Lors de la dernière phase, le prestataire organisera un atelier de débriefing avec les équipes du projet et de la coordination afin de présenter les premiers résultats issus de la collecte des données. Ensuite le prestataire devra soumettre un rapport préliminaire de capitalisation au COPIL afin que celui-ci apporte ces retours sur le document. Le prestataire devra ensuite prendre en compte les retours du COPIL et soumettre le rapport révisé. Enfin, un atelier de clôture aura lieu afin de présenter les résultats aux partenaires du consortium. Cet atelier permettra aux participants de faire des retours qui seront à prendre en compte pour l'élaboration de la version finale du rapport de capitalisation.

VII. Calendrier du processus de capitalisation

Période de consultance : 27 janvier au 7 Février 2025

Date de début souhaitée : le 27 janvier 2025

Réunion de cadrage : une semaine après la signature du contrat

Soumission d'un rapport de cadrage et d'un plan d'action : une semaine après la réunion de Cadrage.

Atelier de restitution et de validation : 12 février 2025

Soumission de la version finale du rapport de capitalisation et guide de bonne pratique : 19 février 2025.

VIII.

Les moyens nécessaires

Pour le processus de capitalisation, il sera nécessaire de mobiliser les moyens suivants :

- **Moyens humains nécessaires pour la capitalisation ;**
- **Organisation logistique atelier de restitution et de validation**
- **Compétences techniques** nécessaires ;
- **Moyens financiers nécessaires** : outil de recueil de l'information, production et Diffusion des produits de la capitalisation, appui extérieur, traduction etc.

X. Profil recherché du /de la consultant (e)

- Niveau Master 2 en sciences sociales ou domaines connexes ;
- Expérience avérée dans la conduite d'études de capitalisation ;
- Maîtrise des thématiques vies associatives ;
- Une expérience précédente en capitalisation ou évaluation sera vue comme un atout ;
- Bonne connaissance du contexte d'intervention du projet ;
- Excellente capacité en termes de communication écrite et orale.

XI. Grille de sélection

Approche méthodologique et description détaillée de la méthodologie (50 points)
Contexte et compréhension des TdR (15 points) *compréhension du contexte 7 pts *Analyse des TdR..... 8 pts
Calendrier proposé pour la mission (10 points) * Respect de la durée d'exécution globale de l'activité 5 pts * Pertinence de la durée proposée pour chaque étape 5 pts
Méthodologie proposée (15 points) *Pertinence des modalités proposées pour la réalisation de la mission 10 pts * Lien clair (cohérence) avec les objectifs, résultats et livrables..... 3 pts * Qualité de la prise en compte de la situation sécuritaire pour le déroulé de la mission 2 pts
Justification de la méthodologie proposée (5 points)
Prise en compte des mesures éthiques dans l'offre technique (5 points) * Sécurité des participants, partenaires et équipes... 1 pt * Approche centrée sur la personne/la communauté 2 pts * Consentement libre et éclairé des participants... 1 pt * Sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité..... 1 pt
Profil du/des consultants (références techniques, missions similaires avec attestations) : 40 pts

Avoir une expertise en capitalisation avec au moins Cinq (05) ans d'expériences en matière capitalisation de projets de développement communautaire, de gouvernance de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles (15 pts)	
* d'un (01) à deux (02) ans d'expérience en matière d'évaluation.....	3 pts
* de trois (03) à quatre (04) ans d'expérience en matière d'évaluation	7 pts
* cinq (05) ans d'expérience en matière d'évaluation.....	11 pts
* de plus de six (6) années d'expérience en matière d'évaluation	15 pts
Bonne connaissance des thématiques en lien avec la capitalisation (6 pts)	
* pas d'expérience	0 pt
* si 1 an d'expérience	3 pts
* si plus 2 ans d'expérience.....	6 pts
Connaissance du contexte de la zone d'intervention des projets (2 pts)	
* aucune connaissance du contexte de la zone	0 pt
* au moins une expérience dans la zone d'intervention.....	1 pt
* deux expériences et plus dans la zone d'intervention.....	2 pts
Expérience en matière de collecte de données y compris la maîtrise des méthodes quantitatives et de recherche qualitatives (12 points)	
* aucune expérience en matière de collecte de données	0 pt
* d'une (01) à trois (03) expériences en matière de collecte de données	4 pts
* de quatre (03) à six (06) expériences en matière de collecte de données.....	8 pts
* sept (07) expériences et plus en matière de collecte de données	12 pts
Bonne maîtrise de la communication interpersonnelle (5 pts)	
* Implication/participation des acteurs et bénéficiaires.....	2,5 pts
* Feedback entre le consultant et le commanditaire.....	2,5 pts
Coût proposé pertinent au regard des objectifs (25 points)	
* Coût détaillé (TTC) avec retenue à la source.....	5 pts
* Frais réels pertinents, détaillés et intéressants.....	20 pts
TOTAL EVALUATION TECHNIQUE (sur 110 points)	

IX. Modalités de candidature

Les dossiers complets sont à envoyer au plus tard le **25 janvier 2024** par email à **l'adresse suivante Email : ongagd222@gmail.com** en envoyant un dossier de candidature composé de :

- **Lettre de candidature**
- **Offre technique et financier**

Seuls les candidats ayant réussi la sélection administrative seront pris en considération pour l'évaluation technique & financière et ils seront ensuite informés de la décision finale.

